

## Editorial : Cannabinoïdes mortels, ça vous étonne ?

### Une catastrophe peut -elle en prévenir une autre ?

Le dernier message du blog (*voir ci dessous*) : « *Russie, Plus de 700 intoxications au cannabis synthétique* », est terrifiant, instructif et confirme ce que beaucoup d'entre nous répètent à longueur de messages. Les apprentis sorciers à la recherche de drogues de plus en plus actives (et chères) font des ravages : le cannabis synthétique, en fait les cannabis synthétiques, les cannabinoïdes, ont tué en Russie et la Douma va légiférer, certainement par un nœud définitif.

Le message sera-t-il entendu chez nous, n'est-il pas temps de prendre la mesure de ce danger des cannabinoïdes de synthèse, de plus en plus puissants, demande exige, mais aussi de plus en plus toxiques, et avec eux des autres drogues de synthèse pour en faire la chasse et les interdire définitivement et sans tergiverser.

Nous ne cessons de les dénoncer (voir les messages de **Jean-Pierre Goullé** dans les lettres [N° 29](#) et [31](#) du CNPERT), elles inondent l'Europe, leur marché prospère dans une relative indifférence .

Ne peut-on prendre en compte la malheureuse expérience russe pour anticiper le risque de les voir déferler sur notre territoire.

Le législateur serait bien avisé d'accepter que sous le vocable de « cannabis », il y a beaucoup d'autres substances toxiques autres que le THC qui s'engouffreront dans la brèche qu'il veut créer et qu'il ne contrôlera pas. Une modification réglementaire de la liste visant leur interdiction est nécessaire .

**Jean-Paul Tillement**